



LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)

Conseil n°10 – 2 juin 2011 – France POULAIN et Jean-Pierre SOYEZ

Les piscines

Les piscines se développent dans les jardins tant des constructions anciennes que contemporaines. Leur impact visuel est important que la piscine soit en fonctionnement avec la couleur de l'eau et surtout du fond de la piscine ou que la piscine soit fermée l'hiver avec la couleur et la texture des matériaux de protection.

Il est ainsi nécessaire que les projets de piscine et leur couverture (bâche, auvent,...) fassent l'objet d'un aménagement végétal et paysager de qualité pour s'assurer d'une meilleure intégration dans le site.

Le revêtement du bassin sera de couleur gris, verte ou beige. Il faut surtout éviter le bleu lagon ou bleu vif. La margelle et les abords seront traités dans des tonalités discrètes afin de fondre la piscine et de diminuer son impact visuel.

Par ailleurs, les abris mobiles ou les petites cabanes de gestion seront intégrés le plus discrètement possible dans l'environnement.